

Ateleur gouvernance, communication, information

comité de pilotage du 26 mars 2015

Participants

Edouard Daniel, Billiers

Raphaella le Gouvello, Pénestin

Jean-Luc Jegou, IAV

Femme, Damgan

Femme, Pénestin

Une première partie de la discussion porte sur le rôle de l'IAV vis-à-vis du comité d'estuaire, un questionnement sur la gouvernance au sein du comité, des aspects qu'il serait pertinent de clarifier (son rôle, sa composition, son lien avec l'IAV, ses ressources...). La proposition de créer une structure indépendante a été plusieurs fois discutée.

Dans un second temps ont été passées en revue les différentes missions du comité d'estuaire : fédérer les acteurs au sein d'un territoire donné, qu'il reste à définir et à élargir, favoriser les liens entre les intercommunalités, communiquer et sensibiliser, jouer un rôle de médiation au sein du territoire. Faire partie du comité d'estuaire peut être considéré comme une forme d'engagement, concrétisée par la signature d'une charte.

Les problématiques liées à la gestion, la cohabitation des usages.

Connaître les pratiques, leurs impacts sur l'environnement sur l'estuaire

= communication, sensibilisation et gouvernance

Définir ce qu'est la gouvernance. Qui gouverne ? Qui gouverne qui ?

Interrogation sur la gouvernance par l'IAV.

Le comité d'estuaire est-il géré par l'IAV ? Est-ce que l'IAV est légitime pour gouverner l'estuaire ? L'IAV n'est-elle pas juge et partie ? Quelles actions sur le terrain ?

L'IAV est une structure porteuse. Le comité d'estuaire est une émanation de la CLE. Cela a été décidé dans le cadre du SAGE. Approche descendante avec la CLE paradoxale par rapport au constat d'une vraie zone territoriale baie de Vilaine, complexe au regard de la multitude des acteurs => besoin de gouvernance plus horizontale ?

L'IAV est un organisateur, ce que confirment les derniers changements opérés : les élus des intercommunalités littorales ont été mis au cœur du jeu. L'objectif est de favoriser le pilotage du Comité d'Estuaire par les élus locaux.

Quel territoire ?

Quelle constitution du comité d'estuaire par rapport à sa représentation ? Des acteurs ne sont pas représentés, surtout quand on va vers l'aval (agriculture littorale, nautisme léger...). Comment on ouvre le territoire du comité d'estuaire ? Comment on le définit ? Avec quelles limites ? De Piriac à Billiers ou de la Baule à Damgan ? Ce territoire se situe entre deux espaces emblématiques : le PNR du Golfe du Morbihan et l'estuaire de la Loire.

Garder le comité d'estuaire, le faire évoluer. Poser les bases d'une ouverture vers d'autres acteurs. Comment faire venir sans alourdir le dispositif ?

Mettre en place une structure qui peut avoir du pouvoir

Interroger le fonctionnement du comité d'estuaire en lien avec les intercommunalités

Une nouvelle gouvernance implique davantage d'élus. S'en servir pour que les intercommunalités s'investissent.

Faut-il créer une structure qui fait le lien entre les intercommunalités ?

Le comité d'estuaire est un lien pour fédérer.

Comment passer au stade supérieur ?

cf. la problématique du St Eloi (zone N2000 sans opérateur). Le comité d'estuaire a permis de fédérer un point de vue.

Qui relaie-t-elle les actions décidées au comité d'estuaire ? L'IAV seule, ou avec les élus, ou avec une représentation des acteurs du Comité d'Estuaire ?

Quels financements du Comité d'Estuaire pour par exemple de la communication ?

Est-ce que le comité d'estuaire peut décider et réaliser des panneaux d'information ?

Le comité d'estuaire rentre dans le budget de l'IAV.

Quelle capacité d'action du comité d'estuaire ?

Quel est son pouvoir ? Le comité d'estuaire n'a pas de pouvoir (émanation de la CLE), l'objectif est de permettre aux acteurs locaux de se parler. Son rôle est plus d'orchestrer, de suivre des études. C'est aussi un lieu où on peut mettre en œuvre des actions. Mais cela est difficile dans la pratique. Le comité d'estuaire peut suggérer.

Quel est son rayon d'action ?

Le comité d'estuaire est une plate-forme d'expression ("secouer le cocotier").

Intérêt du comité d'estuaire : apprendre des autres.

Importance de s'écouter.

Quid si le comité d'estuaire veut communiquer sur les habitats naturels ? Il faut avoir des personnes compétentes (experts); trouver des acteurs de la communication pour mettre en forme l'information diffusée. Qui peut faire cela ? Les intercommunalités ? L'IAV ? Qui paie ? Il est nécessaire que les collectivités participent.

Qui finance les études? (pour le diagnostic croisé, soutiens de Région Bretagne + Agence de l'eau.)

Chaque membre du comité d'estuaire relaie les actions par rapport aux travaux engagés. Le mandat du comité d'estuaire, un mandat comme un autre ?

Le comité d'estuaire est une concertation d'acteurs littoraux, qui s'engagent à consulter le comité d'estuaire sur les problématiques concernées.

Par exemple, les Mâts est un sujet sensible. Le comité d'estuaire pourrait jouer un rôle de médiateur (réunion d'information envisagée) : informer, avoir un vrai débat (dépasser les arguments pour / contre). Cela serait du ressort du comité d'estuaire, mais pas de l'IAV (perçue comme gestionnaire du barrage, donc ne pouvant faire preuve d'une totale impartialité).

Faire partie du comité d'estuaire, un engagement

Obligation des communes à relayer les actions du comité d'estuaire, ainsi que les discussions.

Que les participants signent une charte, une convention d'engagement des collectivités. Quid si le maire n'est pas d'accord ? « Il claqué la porte ? »

Donner de la visibilité au comité d'estuaire.

Des pistes d'actions identifiées :

Faciliter l'identification du Comité d'Estuaire

Améliorer la représentativité des usagers de la Baie de Vilaine (agriculture locale, nautisme léger...) en sollicitant les interlocuteurs pour souligner leur intérêt de siéger au Comité d'Estuaire

Rendre le fonctionnement du comité d'estuaire plus transparent, plus lisible : informer et communiquer. Implication de manière globale sur la dimension Baie de Vilaine demande de dépasser la prise en compte de problématiques ponctuelles. Quel(s) objectif(s) assigner à la commission communication ?

Clarifier les rôles du comité d'estuaire : fédérer, médiation entre les acteurs, discussion, information (exemple des Mâts à Damgan, où l'organisation de réunions d'informations sur un sujet sensible demande une position claire du Comité d'Estuaire)

Renforcer les liens avec les intercommunalités, rôle important des élus.

Communiquer sur les liens entre usages et milieux naturels. Diffuser la connaissance en prenant appui sur plusieurs canaux complémentaires au site de l'IAV, à savoir : associations environnementalistes et naturalistes, conseils municipaux et conseils municipaux des jeunes. Créer des événements avec des visites de terrain du type Semaine de la Baie, où le principe de la Rando'Baie serait ouverte au public.

Engagement des membres du comité d'estuaire par la signature d'une charte pour faciliter l'identification des rôles de cette instance (préciser le périmètre d'action) et pour mieux identifier chaque membre